



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

télévision

Question écrite n° 11700

Texte de la question

Reprenant les termes de la question posée par son prédécesseur au début de la présente législature et demeurée sans réponse, Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme le ministre de la culture et de la communication sur le fait qu'un projet de loi concernant l'audiovisuel serait en préparation. Elle souhaiterait savoir si ce projet de loi prendra en compte les problèmes de la télédistribution par câble et ceux de la réception directe par antenne ou par parabole. Dans cette hypothèse, elle souhaiterait qu'elle lui indique si elle ne pense pas qu'il serait judicieux qu'au préalable une concertation soit organisée avec les professionnels de ce secteur et notamment avec les syndicats regroupant les entreprises spécialisées dans l'installation de réseaux câblés et dans l'installation d'antennes ou de paraboles.

Texte de la réponse

Comme l'indique l'honorable parlementaire, un projet de loi modifiant la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication est en préparation et sera présenté au Parlement avant la fin de l'année. A cette occasion, il est dans mes intentions de prendre en compte les problèmes spécifiques de la télédistribution par câble ainsi que ceux liés à la réception directe par satellite. A cet égard, mes services, en liaison avec les différentes administrations concernées, procèdent actuellement à des entretiens avec l'ensemble des professionnels du secteur ainsi qu'à un examen attentif de leurs contributions écrites. J'entends que cette concertation soit poursuivie au cours des prochaines semaines.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 11700

Rubrique : Audiovisuel et communication

Ministère interrogé : culture et communication, porte-parole du gouvernement

Ministère attributaire : culture et communication

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 16 mars 1998, page 1422

Réponse publiée le : 18 mai 1998, page 2773